

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Société du Grand Paris a choisi les maîtres d'œuvre et les architectes de la ligne 17 Nord du Grand Paris Express

Saint-Denis, mardi 3 mai 2016

A la suite de l'approbation, le 13 novembre dernier, par son conseil de surveillance de l'opération d'investissement de la ligne 17 Nord pour un montant de 1,8 milliard d'euros, la Société du Grand Paris a procédé à l'attribution des marchés de maîtrise d'œuvre de cette ligne qui reliera en 2024 le Bourget RER à l'aéroport Charles de Gaulle.

Deux marchés ont été attribués :

- Le groupement européen d'entreprises conduit par SWECO, qui associe ingénieurs et architectes, a remporté le marché de maîtrise d'œuvre du génie civil et des gares de la ligne 17 Nord :
 - Le génie civil (tunnel, viaduc et gares) est pris en charge par SWECO, INGEROP et AIA Ingénierie
 - L'architecture des gares est attribuée à :
 - Atelier Novembre pour les gares Triangle de Gonesse et Le Bourget Aéroport
 - Benthem Crowel Architects pour la gare Aéroport Charles de Gaulle T2
 - Explorations Architecture pour la gare Le Mesnil-Amelot

- La maîtrise d'œuvre architecturale de la section aérienne, du viaduc et de la gare aérienne du Parc des Expositions, est attribuée au groupement européen conduit par Dietmar Feichtinger Architectes :
 - L'architecture et l'urbanisme sont assurés par Dietmar Feichtinger Architectes
 - L'aménagement paysager est assuré par Michel Desvigne Paysagiste
 - La conception lumière est assurée par ON
 - La conception acoustique par Peutz & Associés
 - L'économie de la construction par Evalue

« Deux mois seulement après le choix des maîtres d'œuvre de la ligne 18, Le Grand Paris Express continue sur sa lancée cette fois sur la ligne 17 Nord. L'avant-projet durera jusqu'au printemps 2017 avant le début des travaux de génie civil en 2019 sur cette ligne stratégique du métro du Grand Paris. »

Philippe Yvin, président du directoire

Contacts presse :

presse.sgp@quaitrois.fr

Hugues Vanhoucke : 01 40 41 54 25

Camille Ruols : 01 40 41 54 96

Les architectes retenus pour concevoir et réaliser les gares travailleront dans le respect de la charte d'architecture et de design élaborée avec le concours de Jacques Ferrier, architecte conseil de la Société du Grand Paris. Cette dernière veillera à associer les élus et les populations concernés à l'élaboration du projet de gare de leur commune, tout au long du processus.

La conception et l'insertion du viaduc et de la gare aérienne du Parc des Expositions font l'objet d'une attention particulière de la Société du Grand Paris qui a mobilisé des compétences élargies pour la réalisation du tronçon aérien de la ligne 17.

Les études d'avant-projet de cette ligne
sont cofinancées par le mécanisme pour
l'interconnexion en Europe.



Cofinancé par l'Union européenne

Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe

L'auteur de cette publication en est le seul responsable. L'Union européenne ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qui y figurent.

Contacts presse :

presse.sgp@quaitrois.fr

Hugues Vanhoucke : 01 40 41 54 25

Camille Ruols : 01 40 41 54 96